

SAUMONS & TRUITES

DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 1^{er} trimestre 1972

EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE No 5 - 3 F

A. P. P. S. B.

Maison des Associations

S. Allardé - Bât. E

12, rue Colbert

56100 LORIENT - Tél. (07) 84 88 95

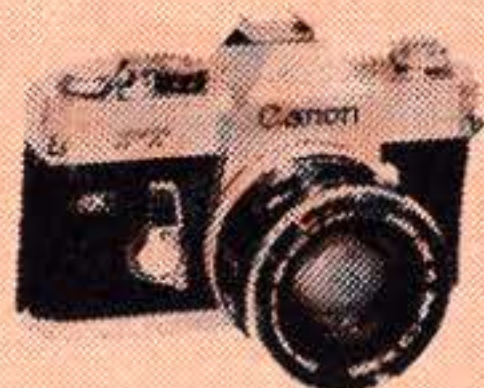


**PROTECTION DES SALMONIDES
DEFENSE DES RIVIERES
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56-QUEVEN

PECHEURS...

CONSERVEZ LE
SOUVENIR DE VOS
PRISES...



ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL AU

CINE-PHOTO-CLUB

photo
cinéma
son

•
LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX
•

23, boulevard Leclerc - 56 - LORIENT

Tél. 64.51.22
•

EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

Pêcheurs de saumons et de truites

vous trouverez chez

R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch, LORIENT

(Angle de la Rue de Turenne)

**Le plus grand choix d'articles
— au meilleur prix —**

Des spécialistes à votre service
pour toutes réparations de cannes et de moulinets

MONTAGES SPÉCIAUX DE LEURRES A SAUMONS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE SUCCES

EQUIPEMENT DE BUREAUX
STRAFOR-DASSAS
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER
BURROUGHS — DIEHL — JAPY

ETS M. BAILLE

10, Boulevard Maréchal-Leclerc

56 LORIENT

TELEPHONE (97) 21.07.51



Agences à QUIMPER

BREST

VANNES



300 MAGASINS A VOTRE SERVICE DANS LA REGION

COOP :

UNE ASSOCIATION QUI ASSURE
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS
ET MET A LEUR DISPOSITION

- LE CREDIT MENAGER COOP
- UNE BANQUE : LA B. C. C.
- UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
- UN SERVICE SOCIAL...

SAUMONS ET TRUITES

de Bretagne

et de Basse-Normandie

Organe de l'A.P.P.S.B.

Association pour la Protection
et la Production du Saumon en
Bretagne - Basse-Normandie

Directeur de Publication :

J.-C. PIERRE

1, rue des Primevères

56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 3519-12 N Nantes

Banque : B.C.C. Lorient

Imprimerie :

Imprimerie Centrale

6, rue Faïdherbe, Lorient

Téléphone 21.11.46

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1972

1 page 1 000 F

1/2 page 600 F

1/4 page 300 F

1/8 page 200 F

Ces prix s'entendent pour une
insertion dans tous les numéros
de l'année à paraître.

Ont participé à la réalisation
de ce numéro :

MM. COMPAIN, HENNEBELLE,
KERMAREC, LE BUAN, PIERRE,
ROBIN, VAN HOVE, THIBAUT.

Des raisons d'espérer...

Eh bien oui ! en ce début d'année nous sommes fondés à parler d'espoir.

Malgré la gravité des pollutions qui affectent un grand nombre de nos cours d'eau, malgré les ravages de l'U.D.N., malgré la poursuite de certains travaux connexes au remembrement qui perturbent si gravement l'équilibre hydrologique de notre région, des raisons d'espérer apparaissent.

La lutte contre la pollution entre dans une phase active et si nous ne sommes pas prêts d'en finir avec cette lèpre des temps modernes, il est permis de penser que les beaux jours des pollueurs sont révolus. Le grand public commence maintenant à comprendre que la lutte contre la pollution est un combat qui le concerne au premier chef : ce n'est plus seulement des poissons qu'il s'agit, mais bien de défendre notre santé et notre cadre de vie. Les pêcheurs ne sont plus seuls, on percevra rapidement l'importance de la situation nouvelle ainsi créée.

L'un des buts que nous nous étions fixés : faire apparaître le saumon et la truite comme les symboles vivants de la pureté de nos rivières sera bientôt atteint. La presse régionale, tant la presse écrite que la presse parlée, nous a apporté une aide précieuse pour mieux faire connaître les problèmes que nous rencontrons et nous sommes persuadés que les contacts ainsi établis continueront d'être bénéfiques.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (C.R.C.I.) soutient activement nos efforts pour la promotion du saumon, et l'intérêt personnel que le Président Ducassou porte aux projets de l'A.P.P.S.B. constitue un encouragement précieux. Dans un premier temps cet intérêt va se concrétiser par la participation de la C.R.C.I. à l'impression et à la diffusion de notre « livre blanc » « Le saumon, richesse bretonne à exploiter ».

Des contacts fructueux se sont également établis avec les spécialistes étrangers du saumon. La visite de deux fonctionnaires irlandais, bientôt suivie de celle de responsables de l'organisation de la pêche en Grande-Bretagne témoignent de la vitalité de cette « internationale du saumon », dont le Président Richard se plaît à faire l'éloge.

Sans forfanterie nous pouvons dire qu'en deux années un travail considérable a été accompli pour mieux sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics régionaux aux problèmes de la protection des salmonidés. On ne parle plus du saumon comme d'une espèce moribonde ; si tout reste à faire, le « climat », aujourd'hui, s'y prête.

Une condition nécessaire se trouve remplie et il est vraisemblable qu'il n'existe nulle part ailleurs, en France, de telles raisons d'espérer... et d'entreprendre.

Pour l'A.P.P.S.B. il est d'autres motifs de satisfaction. Depuis le début de l'année les renouvellements des cotisations et les adhésions nouvelles se sont accélérés.

L'abondance des lettres reçues, la cordialité de nos correspondants, sont autant d'encouragements.

Nous tenons également à souligner la qualité des relations qui se sont établies entre notre association et les organismes régionaux de la pêche.

Collaboration et concertation avec les Présidents Auregan et Nivolon, qui poursuivent avec le même dévouement l'action entreprise depuis de longues années.

Collaboration aussi avec un nombre croissant d'A.P.P. Plusieurs ont tenu à nous apporter une aide financière. Au delà de l'appui matériel qu'elles constituent, ces participations prennent à nos yeux figure de symbole. Elles sont la preuve tangible des parfaites relations qui se sont nouées, au cours de l'année écoulée, entre l'A.P.P.S.B. et les sociétés en place, les personnes de bon sens savent qu'en dehors de cette voie, il n'y avait point de salut...

N'en déplaise aux esprits chagrins, n'en déplaise aussi aux spécialistes de la critique, un travail positif a été réalisé et si la tâche demeure immense, nos raisons d'espérer sont plus fondées que jamais.

Le Président de l'A.P.P.S.B.,
J. C. PIERRE

Quelles nouvelles au pays de la lune ?

Après une saison de pêche satisfaisante et à la veille de l'ouverture 1972 essayons de tirer les conclusions et faisons le point de la situation sur la rivière ELORN.

Rappelons que 71, n'en déplaise aux « saumonards » moroses, fut une saison relativement bonne, près de 350 captures et ceci malgré l'apparition de la tristement célèbre U.D.N.

L'année écoulée aura été positive à plus d'un titre :

— La construction d'un barrage muni d'une passe à saumons, d'une grille (1) et d'une rigole de descente pour les tacons.

— La mise en service d'une station d'épuration pour la décantation des eaux domestiques de la ville de LANDIVISIAU.

— Le nettoyage et l'aménagement des berges (voir bulletin n° 4) par un petit groupe de bénévoles.

Tout espoir n'est donc pas chimérique, d'autant plus que de nombreux travaux sont programmés pour 1972. Citons principalement, la prochaine mise en place d'une passe sur le barrage de la pisciculture POULIQUEN ainsi que la mise en chantier d'une station d'épuration pour les abattoirs GAD à LAMPAUL-GUIMILIAU. Un réseau de « tout-à-l'égout » est en cours de réalisation pour l'ensemble de la périphérie lander-néenne de la zone industrielle. Cette dernière mutile affreusement le cours maritime de l'ELORN, notamment la Coopérative laitière et la C.E.G.F. qui déverse directement l'ammoniaque dans la rivière. Il est certain que cette situation n'est plus tolérable, nous devons néanmoins attendre encore près de 2 ans avant la fin des travaux. Nous patienterons en espérant que le traitement des eaux usées se fera dans les meilleures conditions : nous ne saurions nous contenter d'une épuration quelconque...

des points noirs

Les points noirs existants et pour lesquels une solution ne semble pas devoir être prise sont :

— L'usine d'épuration des eaux de PONT-AR-BLED. Ceci pourrait sembler paradoxal, de telles situations sont hélas monnaie courante dans notre beau pays. Ce superbe édifice dont le prix de revient dépassa les prévisions les plus optimistes, a la noble tâche d'alimenter la ville de BREST en eau potable. La direction a cependant trouvé plus judicieux d'ériger une imposante façade de granit plutôt que de prévoir le moindre bac de décantation pour le rejet des eaux boueuses. Nous avons donc la joie d'assister à des lâchers sporadiques d'eaux troubles intimement liées au sulfate d'alumine, on connaît la fâcheuse tendance de ce produit qui « fixe » presque instantanément les matières en suspension dans un liquide. Tout ceci pour aboutir à un sérieux envasement dans la proximité immédiate de l'usine. Si la pollution n'est pas catastrophique elle mérite néanmoins d'être signalée. Le second aspect négatif se nomme U.D.N. ; cette épidémie a pratiquement réduit les remontées d'hiver à zéro, la truite semble plus vulnérable que le saumon. Aucune solution n'ayant fait jour jusqu'à présent il est à craindre que la saison 72 sera à marquer d'une croix noire.



Nos amis du Nord-Finistère KERMAREC et LE RU
sur les bords de l'Elorn

Une analyse objective de la situation nous permet néanmoins de rester confiants en l'avenir ; les eaux de l'ELORN restent acceptables pour le saumon, hormis la zone maritime qui est heureusement soumise aux rythmes des marées. Quand aux barrages susceptibles d'entraver la libre circulation, ils sont pratiquement inexistantes. La pisciculture POULIQUEN, citée plus haut, dont une prochaine solution est envisagée, demeure le seul obstacle sérieux pour le saumon (précisons qu'à cet endroit le saumon a déjà parcouru près de 40 km dans les eaux de l'ELORN).

une autre histoire...

Notons pour terminer, que cet optimisme serait superflu si l'on décidait, d'une façon définitive de construire une raffinerie de pétrole aux abords de GUIPAVAS. Ce serait alors la mort certaine, à brève échéance de la rade de BREST tout entière, de l'ELORN et de L'AULNE.

Dans ce cas précis la cause serait entendue, mais ceci est une autre histoire...

J.-Y. KERMAREC.

Adressez toute correspondance
relative aux rivières du Nord-Finistère
à M. KERMAREC - Le Forestic,
PLOUEDERN 29 N.

La pollution de l'Aulne...

suite...

**LA POLLUTION
NE CESSERA
QU'A PRIX D'OR** (Les journaux)

mais la vie n'a pas de prix

Nous avons, dans notre précédent numéro, consacré une large place à la pollution de l'Aulne. La situation est à ce point grave que les responsables de 16 communes adhérentes au Syndicat Intercommunal Touristique de l'Aulne et de l'Hyère ont jugé utile d'entreprendre une démarche conjointe près des autorités (lettre du 9-11-71 au Préfet).

Mais la pollution n'est pas seulement un obstacle au développement du tourisme. Cet été, des enfants ont été indisposés par les odeurs flottantes au-dessus de certains points du canal, des bovins sont morts d'entéroxémie pour s'y être abreuvés !

Une démarche conjointe !

Extrait du registre des délibérations du Comité de la séance ordinaire du 23 novembre 1970 :

Le vingt-trois novembre mil neuf cent soixante-dix, à 9 h 30, le Comité du Syndicat s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Yves Hamon, sénateur. Étaient présents tous les membres en exercice.

M. LE MEUR a été élu secrétaire.

Les communes adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères : Saint-Coulitz - Châteaulin - Lothey - Gouézec - Pleyben - Lennon - Saint-Thois - Laz - Châteauneuf-du-Faou - Saint-Goazec - Landeleau - Spézet - Cléden-Poher - Saint-Hernin - Motreff et Carhaix

— Considérant qu'une pollution chronique s'instaure actuellement dans le canal en raison du rejet massif de matières polluantes ;

— Considérant que tous les efforts accomplis tant par les Sociétés de Pêche que le Syndicat Intercommunal et le Département pour valoriser l'intérêt touristique du canal peuvent de ce fait être réduits à néant ;

— S'inquiétant du retard apporté à la situation du problème ;

— Demandent que des mesures urgentes et sévères soient prises pour remédier à cette situation.



Moulin sur le cours de l'Aulne supérieur

Lenteurs administratives

On répète partout, comme pour chercher des circonstances atténuantes, que la lutte contre la pollution coûtera cher. C'est vrai et plus on tardera à l'entreprendre et plus l'addition sera lourde.

Rappelons aussi que la santé n'a pas de prix...

Une réunion à laquelle participèrent, en particulier Messieurs Delpy et Kermarec, membres du bureau de l'A.P.P.S.S.B s'est tenue, le 5 janvier à Châteauneuf-du-Faou.

Ainsi que nous le rapporte Roger Delpy, cette réunion ne nous a pas apporté de solutions immédiates, mais des solutions à terme.

Des industriels, en particulier UNICOPA font preuve d'une évidente bonne volonté, l'application des différents systèmes envisagés se heurte à des complications et à des lenteurs... administratives.

Au cours de cette réunion nous avons entendu, avec stupéfaction, certains industriels se retrancher derrière ces lenteurs administratives pour demander la cessation des poursuites...

Avec vigueur le président Nivolon s'est déclaré hostile à cette mansuétude et a demandé une procédure d'urgence dans l'étude administrative des dossiers.

Si la situation reste sombre à Carhaix, quelques améliorations méritent cependant d'être soulignées :

A Châteauneuf-du-Faou, l'abattoir qui sera mis en service dans quelques semaines a déjà sa station d'épuration. A la fin de l'année, la commune aura aussi la sienne.

Châteaulin dispose d'une station qui fonctionne depuis 1963. Un complément d'aménagement à réaliser cette année doit permettre à la laiterie locale d'y traiter ses eaux usées.

A Port-Launay, la laiterie qui ne déverse plus de sérum dans la rivière depuis 1969 a été invitée à se conformer strictement aux recommandations préfectorales en matière de pollution des rivières.

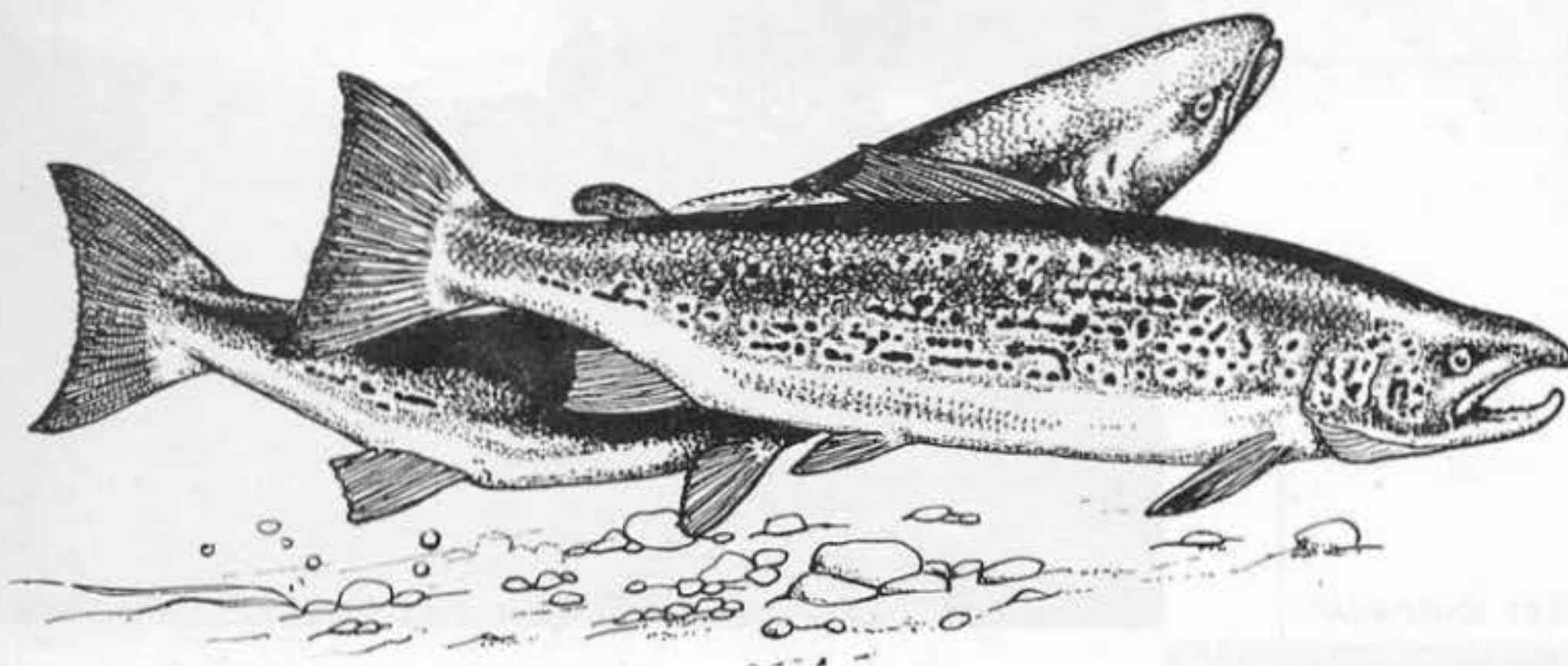
Le Sous-Préfet de Châteaulin a, au sujet de cette commune, proposé d'organiser prochainement une réunion qui rassemblera en plus des industriels locaux, la municipalité et les services de l'agriculture et de l'équipement.

Elle pourrait être la première étape en vue de la création d'une station d'épuration.

Laquelle semble indispensable dans cette pittoresque commune de l'embouchure de l'Aulne qui entend jouer aussi la carte touristique.

La fraie du saumon dans le Jet

Par M. GAGNON
de Quimper



Couple de saumons
pendant la fraie

Ayant fait de nombreuses visites sur le Jet durant les mois de novembre et de décembre 71, j'ai pu y observer d'assez près la fraie du saumon.

Au cours de l'été, très peu de saumons étaient observables dans la rivière. A partir du mois de juin, ils ne peuvent plus monter, le barrage de Kergall étant infranchissable, et les eaux excessivement basses. En novembre, quelques spécimens très « rouges » se trouvent dans quelques « pools ».

Les 28 et 30 novembre, des pluies abondantes permettent en estuaire. Ils sont cependant arrêtés par le barrage du moulin de Pen-ar-Run, qui restera infranchissable.

En gros, il n'y a donc pas eu de montée de juin à novembre et les poissons venus de la mer (rouges) fin novembre ont été stoppés au niveau de Pen-ar-Run.

L'an dernier, en début décembre 70, de nombreux saumons stationnaient sous ce barrage, mais en décembre 71, je pense qu'aucun n'a pu le franchir. Les saumons ont donc frayé dans la partie comprise entre l'étang de Kergall et le barrage de Pen-ar-Run. Les poissons ont essayé de franchir

le barrage pendant une semaine environ, puis, l'eau ayant baissé, ils ont commencé à aménager leurs frayères (à partir du 9 décembre).

Les saumons ont été présents du 9 décembre au 24 décembre sur les frayères. Des saumons, souvent des mâles, meurent à partir du 12 décembre.

J'estime à environ 50 le nombre des saumons ayant frayé sur le Jet, facilement observables, l'eau étant claire et basse. Des visites, quasi-quotidiennes et des recoupements me permettent d'avancer ce chiffre. Je ne sais pas quel était l'ordre de grandeur les années précédentes. La fraie, bien que s'étant déroulée dans la partie inférieure de la rivière, s'est déroulée dans de bonnes conditions : peu dérangés et pas de braconnage ; frayères de graviers sans vase, pas de pollution visible.

Par ailleurs j'ai visité l'Odét, dans le Stangala, le 26 décembre : quelques frayères observables dans la partie amont ; 3 saumons morts, dont une grosse femelle de plus de 10 livres, avec des tâches circulaires brunes (U.D.N. ?) quelques frayères valables au Stangala, dans des endroits non envasés.

ECOLOGIE ET PROTECTION DES SALMONIDES

Les responsables des deux diplômes d'agronomie approfondie de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (Monsieur Sainclivier pour le D.A.A. halieutique et M. Coutaud pour le D.A.A. préservation et aménagement du milieu naturel) ont le souci de rendre l'enseignement qui est dispensé à la fois plus actuel et plus vivant. Pour cela il a été décidé de faire appel, chaque fois que cela est possible, aux spécialistes français afin de faire le point d'une question particulière.

C'est ainsi que pour traiter certains problèmes d'hydrobiologie les conférenciers suivants sont venus au cours du premier trimestre :

M. ARRIGON chargé de la première région piscicole ; mercredi 10 novembre « Rôle du chargé de région piscicole ».

MM. HARACHE et BOULINEAU biologistes au C.N.E.X.O. ; vendredi 3 décembre : « Biologie et écologie du saumon - Problèmes causés par la rénovation des cours d'eau à saumon atlantique ».

Mme WURTZ chargée de recherches à l'I.N.R.A. ; vendredi 10 décembre : « Méthodes biologiques de mise en valeur des étangs ».

Deux autres conférenciers sont attendus au début du second trimestre :

M. THEREZIEN, maître de recherches à l'I.N.R.A., lundi 10 janvier : « Pêche et pisciculture dans les pays du tiers monde ».

M. TUFFERY chargé de recherches au laboratoire central des recherches vétérinaires ; mercredi 19 janvier : « Ecopathologie des eaux courantes ».

Les premières conférences ont été suivies avec intérêt par les étudiants. Les conférences de MM. HARACHE et BOULINEAU ont été annoncées dans la presse locale et ont eu lieu également dans le cadre de la formation continue des adultes sur les problèmes de l'environnement organisée par l'U.E.R. du comportement et de l'environnement. Elles ont bénéficié d'une affluence record (près de 100 personnes se pressaient dans l'amphithéâtre) la discussion qui a suivi a montré le courant d'intérêt qui existe à l'heure actuelle pour le saumon atlantique en Bretagne.

M. THIBAUT,
I.N.R.A. - E.N.S.A. Rennes

Oui à la réserve de PONT-AVEN

Un arrêté interministériel du 5 janvier 1971 (J.O. du 28 janvier) a interdit la pêche du saumon et de toutes espèces de truites dans la partie de la rivière de l'Aven qui traverse la ville de Pont-Aven. Cette mesure, appliquée depuis 1960, est reconduite chaque année à la demande de la Fédération. Elle a eu pour effet de faire disparaître le braconnage intense du saumon qui sévissait dans ce secteur où la surveillance est impossible.

M. NIVOLON a proposé le renouvellement de cette interdiction pour l'année 1972.

Tous les ans, il reçoit les doléances de pêcheurs locaux qui voudraient voir supprimer l'interdiction prononcée.

D'une enquête à laquelle il a fait procéder cette année par les gardes, il résulte, d'ailleurs, que si les pêcheurs locaux et surtout les propriétaires riverains sont hostiles à la mesure, par contre tous les autres pêcheurs de saumons qui fréquentent l'Aven et ses affluents y sont très favorables.

Or le Préfet a été saisi d'une demande de levée de l'interdiction par un député du Finistère.

Le reconduction de l'interdiction est absolument nécessaire pour assurer la reproduction du saumon dans l'Aven et nous appuyons sans réserve la position courageuse prise par le président NIVOLON. Nous publions ci-dessous la lettre qu'il a adressée au Préfet du Finistère.

Monsieur Le Préfet,

Par votre lettre du 29 octobre écoulé, vous me demandez de vous faire savoir l'avis de la Fédération Départementale des Associations de pêche sur l'opportunité de lever l'interdiction de pêcher dans la ville de PONT-AVEN.

L'interdiction de la pêche du saumon et de toutes espèces de truites dans l'Aven, pour la section située à Pont-Aven et délimitée à l'amont, par le viaduc de l'ancienne ligne de chemin de fer et à l'aval, par le déversoir des usines Even et Simonin, a été prononcée pour l'année 1971, par un arrêté de MM. les Ministres de l'Équipement et du Logement, et de l'Agriculture, en date du 5 janvier 1971 (J.O. du 28 janvier).

Cette interdiction, appliquée depuis 1960, est reconduite chaque année sur la demande expresse de la Fédération. A l'origine, elle a été sollicitée à la suite de vives protestations de pêcheurs qui s'élevaient, à juste titre, contre les méthodes — le plus souvent irrégulières — qui étaient utilisées à Pont-Aven pour la capture des nombreux saumons et truites de mer remontant vers leurs frayères.

Dans la section faisant l'objet de l'interdiction de pêche, l'Aven est bordée de propriétés privées dans lesquelles les gardes ne peuvent pénétrer. Aucune surveillance de la pêche ne peut y être sanctionnée. Des moulins sont installés sur ce parcours et il y était exercée de façon efficace et de ce fait, aucun délit ne peut être pratiqué des « jeux » de vannes ; certaines étaient ouvertes, d'autres fermées, afin de créer des appels d'eau incitant les saumons et truites de mer à se déplacer et à stationner à certains endroits où il était ensuite très facile de les capturer en toute impunité.

C'est donc pour faire cesser le braconnage intense qui était pratiqué en pleine ville de Pont-Aven et assurer la protection des poissons migrateurs que l'interdiction de pêcher a été édictée. Lever cette interdiction serait accepter que le braconnage reprenne sous toutes ses formes, sans qu'il puisse être réprimé par les gardes.

Par suite, la Fédération Départementale des Associations de Pêche ne peut être favorable à la levée de l'interdiction susvisée.

Veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

M. NIVOLON,

Président Fédération des A.P.P.
du Finistère.

1972 PROGRAMME D'ETUDE ET DE RECHERCHE

Tout programme de mise en valeur doit être étayé par une recherche scientifique destinée à gérer de façon plus rentable nos rivières, et à obtenir rapidement le plus de renseignements possibles.

Les écailles sont destinées, comme vous avez pu vous en rendre compte dans un article du bulletin n° 2, à livrer les secrets de la vie du poisson : âge, temps passé en eau douce, nombre de pontes, etc...

En 1971, plus de 50 échantillons sont parvenus à M. Maout, qui les a transmis aux deux biologistes du CNEXO-HARACHE et BOULINEAU. C'est un début encourageant, les premières études ont donné des résultats substantiels, mais ce n'est qu'un début bien insuffisant.

Pour donner des résultats significatifs, ce ne sont pas 3 ou 4 échantillons par rivière, mais bien plusieurs dizaines qui permettront de mieux connaître les populations de chaque cours d'eau et ainsi de prendre des mesures plus efficaces pour leur préservation et le repeuplement.

Alors participez à notre campagne 72 de lecture des écailles, nous avons besoin du concours de tous les pêcheurs, il faut qu'ils sachent que toute amélioration de la situation actuelle viendra en partie de leur action à la base.

Diffusez l'affichette éditée par l'APPSB, et encouragez vos amis à participer à la campagne de collecte de renseignements 72 : écailles et aussi statistiques des prises.

Nous rappelons que les écailles (40) doivent être prélevées sur le dos des poissons, de part et d'autre de l'épine dorsale, légèrement en arrière de la nageoire dorsale.

Les écailles doivent être disposées entre les plis d'une feuille propre sur laquelle seront portés les renseignements suivants :

Date de la capture - Nom de la rivière ;

Longueur du poisson - Poids ;

Caractéristiques (frais monté ou non) ;

Nom du pêcheur - Adresse.

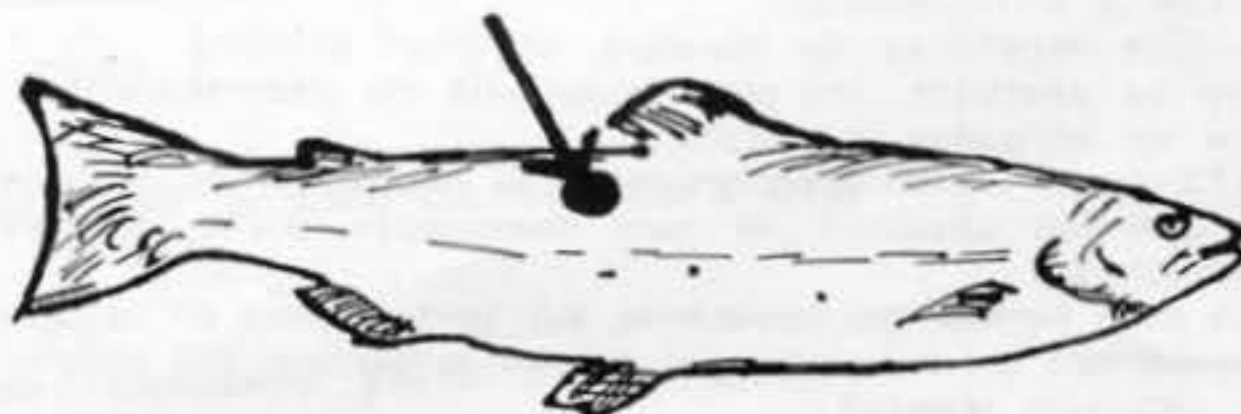
Chaque envoi sera affecté d'un numéro.

Un tirage au sort désignera le gagnant d'un moulinet à saumon.

Adressez vos renseignements à

M. MAOUT

38, Rue Marc Sangnier - 56 LORIENT



LA DÉPOLLUTION DE LA LAÏTA

L'Assemblée Générale de l'A.P.P. de Quimperlé

L'A.P.P. de Quimperlé a tenu son A.G. le dimanche 16 janvier, présidée par M. Ehret. Cette importante société (1172 membres) se trouvait confrontée à un nouveau problème : la réduction des parcours, sur l'Isle, du fait de la création d'une nouvelle société par les pêcheurs de St-Thurien et de Bannalec.

Cette nouvelle société a pris d'importantes mesures que, pour notre part, nous considérons judicieuses : 40 jours de pêche par an — pas plus de 15 truites par jour de pêche — taille minimum de la truite 20 cm.

L'A.P.P. de Quimperlé a voté la proposition suivante : réciprocité du droit de pêche, engagement à respecter la réglementation particulière. Ainsi se trouve solutionné et favorablement pour les pêcheurs de Quimperlé, un problème nouveau qui risquait de priver les Quimperlois d'un important parcours.

Au cours de cette réunion M. Thibault fit un intéressant exposé sur le travail de la section « eau douce » de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes. Les problèmes posés par le marquage des smolts en avril prochain, sur l'Ellé, ont été évoqués. L'A.P.P. de Quimperlé y participera.

Le président de l'A.P.P.S.B. n'ayant pu se rendre à l'A.G. de la société de Quimperlé, l'Association était représentée par MM. Toullec et Chalais. Pour répondre à une enquête de l'A.P.P.S.B. M. Ehret fit adopter une motion hostile à la création de nouvelles piscicultures sur l'Ellé.

Sur cette magnifique rivière la situation du saumon s'avère catastrophique. La fraie s'est déroulée, cette année, dans les pires conditions possibles. Un nombre insignifiant de frayères a été recensé, 5 seulement sur l'Aër le meilleur affluent de l'Ellé pour les frayères ! Les pollutions de la Laïta en sont la cause, l'obstacle que constitue le barrage des Gorrets n'a pas non plus facilité les remontées. Il y a là un point noir qu'il faudra supprimer si l'on veut conserver à l'Ellé sa richesse.

DÉPOLLUER... un devoir

Le 18 janvier, à la mairie de Quimperlé, s'est déroulée l'entrevue entre M. Julienne et les élus et divers responsables du Finistère (plus le maire de Guidel), accueillis à l'Hôtel-de-Ville par M. Charter, maire de la ville, premier intéressé par la question. On notait, entre autres, la présence de M. Petit, député ; M. Le Grévellec, maire de Clohars-Carnoët ; M. Deniel, directeur départemental de l'Agriculture ; M. Garanchet, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; M. Baronnet, directeur de l'usine de Kérisole (papeteries) et ses collaborateurs ainsi que les membres du Comité d'Entreprise ; les représentants des sociétés de pêche, Associations de protection de l'environnement, de l'Institut des Pêches... Au total une quarantaine de personnes.

L'A.P.P.S.B. y était représentée par M. Compain. La Fédération du Finistère par M. Nivolon.

PETITE VILLE, GROS PROBLEMES.

Ouvrant la réunion, M. Charter rappelait brièvement la situation de sa cité, « petite ville qui connaît de gros problèmes essentiellement de pollution de la Laïta.

« Elle a trois sources :

- les papeteries de Mauduit, principal pollueur ;
- les abattoirs, les plus importants du département ;
- les effluents ménagers.

« La seule station d'épuration de la région est insuffisante tandis que les abattoirs se sont développés d'une manière considérable ».

Ce sont surtout les papeteries qui sont « mises en cause » le déversement de leur « liqueur noire » entraînant des nuisances à plusieurs niveaux :

- odorat ;
- vue (les mousses abondantes n'étant guère esthétiques)
- attaque de la faune.

Outre le fait que les nuisances sont un sérieux désagrément pour les riverains, elles sont graves pour ce qui est de la faune (saumon qui disparaît, conchyliculture menacée) et de l'industrie du tourisme.



Photo 'La Liberté du Morbihan'

TOXICITE : LES RESULTATS D'UNE ENQUETE CONFIEE A UN LABORATOIRE D'ETAT, SONT CONNUS.

A ce sujet une étude a été confiée au C.E.R.B.O.M. laboratoire d'Etat, dont les conclusions sont maintenant connues.

Des résultats de ces travaux sur la toxicité des effluents des papeteries de Mauduit dépend pour beaucoup la voie qui pourrait être prise par la direction de l'usine pour résoudre le problème des nuisances qu'elle engendre.

« Deux solutions sont actuellement envisagées, rapportait M. Baronnet, directeur de l'usine :

— Celle du brûlage : en l'adoptant, on ne ferait que déplacer le problème puisqu'il y aurait alors pollution de l'atmosphère. Techniquement, c'est possible mais, sur le plan de la rentabilité et du financement (un milliard 600 millions A.F. avec le lagunage nécessaire pour cette solution), ça l'est moins. D'autre part, il y aurait des points d'interrogation quant au résultat définitif.

— Seconde solution, maritime celle-là, qui serait radicale sur le plan des nuisances (suppression des odeurs, de la mousse et des dégâts occasionnés à la vie aquatique). Reste à savoir si, en déversant nos effluents dans la mer par canalisations, il n'y aurait pas de conséquences — invisibles mais nocives à long terme — pour le milieu marin ?

La réponse devrait nous être rapportée par l'étude confiée au CERBOM. Si la réponse est favorable, cette solution maritime est assurément la meilleure.

Les investissements seraient du même ordre, même inférieurs à ceux du brûlage, et la seconde solution permettrait une application rapide.

DE BONNES NOUVELLES DU SCORFF

Dans la traversée
de Pont-Calleck



Nos précédents numéros (3 et 4) relataient les travaux effectués, à Pont-Scorff, au lieudit « Le Moulin des Princes », pour permettre aux saumons de remonter plus facilement. Les résultats ne se sont pas fait attendre et les saumons en particulier les saumons d'été et d'automne ont franchi nombreux la passe. Les témoignages des gardes et ceux de nombreux observateurs dignes de foi concordent : depuis de nombreuses années la fraie ne s'était pas effectuée dans des conditions si satisfaisantes sur le Scorff. Environ 300 frayères ont été dénombrées !

Cet exemple illustre l'importance capitale des aménagements dans toute politique de remise en valeur des rivières à saumons.

Il faut **absolument** que la nouvelle législation que nous réclamons permette la libre circulation des poissons, en montée comme en descente.

Des poissons morts ont été retirés de la rivière après la fraie. La brigade saumon de Carhaix nous a rassurés : il ne s'agissait pas de l'U.D.N. mais de saprolégniose, infection assez fréquente après la fraie

D'importants travaux de déboisement et de nettoyage seront entrepris en 1972 par l'A.P.P. de Plouay, tandis que M. Thibault mettra en œuvre son programme d'étude écologique. Si ce vaste effort se réalise et se poursuit avec l'aide de toutes les bonnes volontés, nous sommes persuadés que la situation continuera à s'améliorer. Des points noirs subsistent : pollutions à l'aval de Pont-Scorff, prédation des « Inscrits » à la Roche-du-Corbeau, barrages de nombreuses piscicultures à revoir.. nous y reviendrons, ou nous y viendrons, éventuellement en force.

- Avez-vous réglé votre cotisation pour 1972 ?
- Avez-vous adressé au siège de l'association la liste de vos amis susceptibles d'adhérer ?
- Avez-vous songé à diffuser la revue (numéros gratuits sur simple demande ?)
- Ferez-vous le maximum pour obtenir des signatures à la pétition en cours ? (voir page 16)

NORVÈGE : L'ÉLEVAGE DU SAUMON EN FERME MARINE

Alors qu'en France des voies officielles en sont encore à prétendre que l'élevage du saumon atlantique n'est pas suffisamment au point pour que l'on puisse s'y consacrer — ce qui, simultanément, justifie les carences du passé et dispense d'entreprendre — il est intéressant de savoir où en sont nos voisins et on lira avec intérêt l'article ci-dessous.

SAUMON UN GRAND PAS EN AVANT

Un nouveau facteur fondamental relatif à l'avenir du saumon et de sa pêche a été exposé dans la revue « The Field » (septembre 71). Nous remercions vivement la direction de cette revue de nous avoir autorisé à publier cet article.

M. S. DRUMMOND Sedgwick, inspecteur des pêcheries de saumons d'Ecosse, a visité des établissements, jusqu'à présent inconnus du public, en Norvège où le saumon atlantique est élevé comme une espèce domestique. Ceci peut avoir une portée considérable.

Une valeur commerciale élevée

La valeur commerciale du saumon étant la plus élevée parmi tous les poissons, le désir de le produire artificiellement a toujours été stimulé par le simple attrait du profit. Les tentatives effectuées dans ce sens ont souvent échoué. Par la suite, après plusieurs années, les résultats des dernières entreprises norvégiennes firent l'objet de rapports. Certains, parmi les plus récents, annoncèrent un succès.

Maintenant, et pour la première fois, les fermes à saumons ont été visitées, leurs techniques ont été observées, leur rendement a été évalué et de nombreuses données ont été obtenues.

Ces renseignements sont évidemment incomplets, mais suffisamment de points ont été établis pour indiquer les répercussions possibles de telles entreprises.

Il n'y a actuellement plus de doute sur l'avenir de cette idée de départ.

Le prix exceptionnel du saumon provient en partie de sa rareté relative qui est elle-même le résultat des rigueurs de son cycle biologique. Si le saumon peut être élevé dans un environnement contrôlé, sans effectuer sa migration, à l'abri des dangers, tout en offrant une qualité comparable à celle des poissons sauvages, nous pouvons nous attendre aux conséquences suivantes.

L'afflux important de saumons sur le marché provoquerait une baisse du prix de vente de ces poissons. Parallèlement à cette baisse, la pêche hauturière du saumon deviendrait de moins en moins rentable.

En supposant que l'on puisse atteindre par l'aquaculture un prix de revient du saumon inférieur à celui des pêches commerciales, les opérations de captures au filet en haute mer périleraient et cesseraient.

Le saumon d'élevage est mis à l'abri, non seulement des dangers, mais aussi des efforts qu'implique leur cycle de vie naturelle.

L'abondance de nourriture et la facilité de la vie en bassin, réduit la période précédant la smoltification.

L'énergie que le saumon sauvage doit dépenser pour traverser deux fois l'Atlantique est épargnée et se traduit par une augmentation de la croissance. Il en résulte une diminution de la période qui va de l'œuf à la taille commerciale.

Ayant une qualité comparable à celle du poisson sauvage, le saumon d'élevage peut difficilement manquer d'être la solution la plus économique. Actuellement la qualité semble comparable, il reste à savoir si elle se maintiendra.

Exemple à suivre

Ce que les Norvégiens ont réalisé, d'autres le tenteront aussi. On peut espérer l'implantation de fermes à saumons dans les eaux de Grande-Bretagne. Les Hébrides, notamment, offrent des sites favorables. Eventuellement, l'exploitation commerciale du saumon pourrait être réorientée vers l'élevage plutôt que vers les captures au filet.

Il n'est pas nécessaire de souligner les possibilités plus lointaines.

Ne considérons pas davantage les conséquences indirectes. Une baisse générale du prix du saumon laisserait encore une marge bénéficiaire intéressante à la production, et serait infiniment profitable à d'autres domaines. Car, si le prix du saumon baisse, la valeur de la pêche sportive (en dehors de son indéniable aspect « viandard ») ne diminuera pas.

La pêche sportive pourrait s'en trouver considérablement améliorée avec les meilleurs espoirs de continuité.

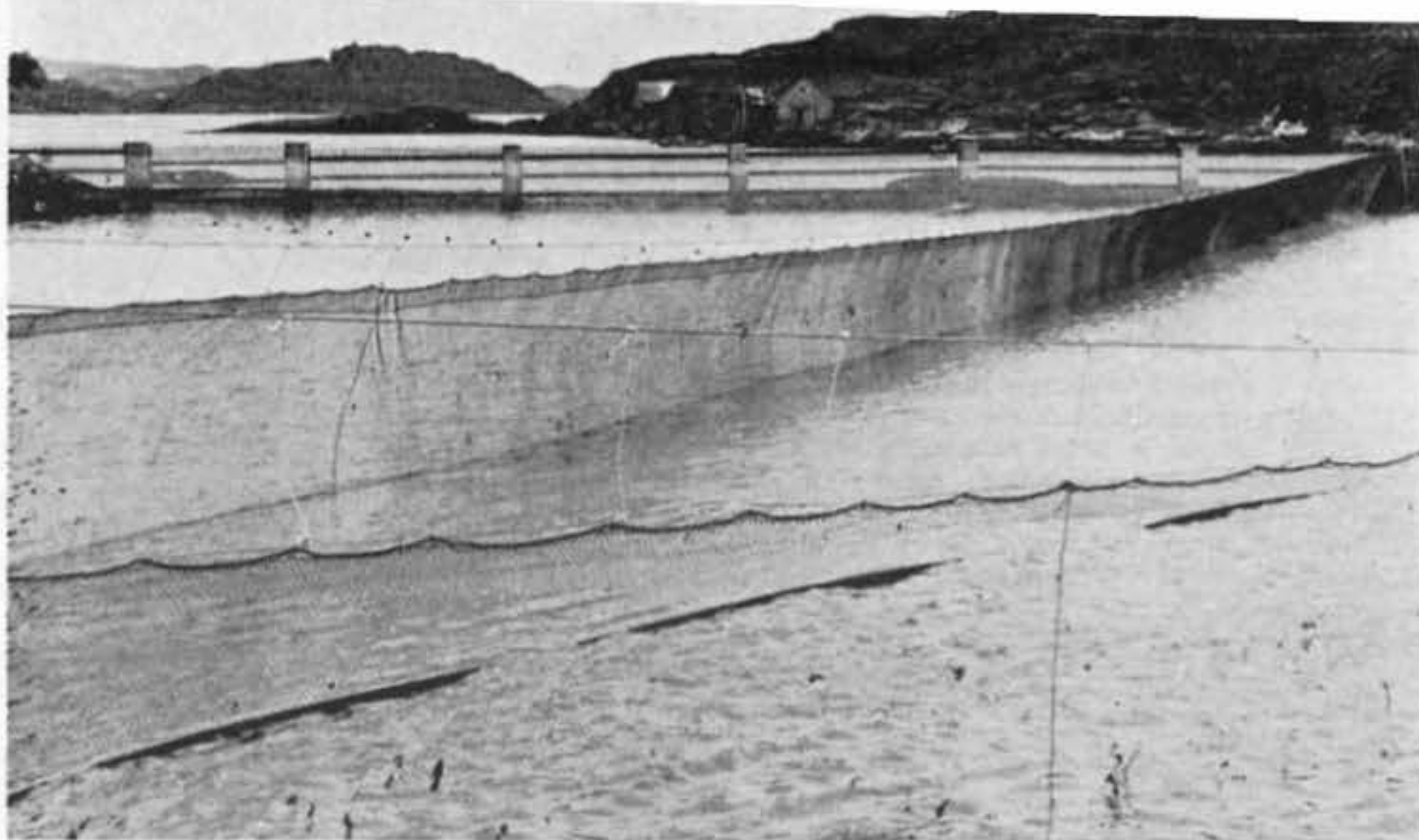
Les pêcheurs seraient à nouveau assurés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, de profiter d'une population inexploitée de saumons sauvages, vivant dans les conditions naturelles sans subir la déprédation excessive qui sévit au large des côtes et en haute mer.

UNE FERME MARINE A SAUMONS EN NORVÈGE

L'élevage du poisson destiné à la consommation, ne doit pas seulement consister à engraisser des poissons sauvages en captivité. Il s'agit de produire et d'amener le poisson à la taille marchande. Les poissons ne sont pas simplement « apprivoisés », ils sont domestiqués au même titre que le bétail.

Les poissons les plus recherchés pour l'alimentation humaine appartiennent à la famille des saumons qui comprend diverses espèces de truites et les saumons du Pacifique. Celui dont le prix est le plus élevé de tous est le saumon atlantique (*Salmo Salar*). Les espèces à haute valeur commerciale sont exclusivement carnivores et exigent une nourriture presque entièrement constituée par des protéines animales.

Une vue de la ferme marine avec ses filets faisant office de barrières.



FACTEUR PRIX

En fait, en dehors des vitamines essentielles et de l'eau, les constituants autres que les protéines sont généralement inutiles ou même nocifs aux salmonidés. Les protéines animales, même si elles ne sont pas directement consommables par l'homme, sont des denrées coûteuses.

Il est cependant sous-entendu qu'en matière d'élevage de salmonidés, les espèces doivent présenter une croissance rapide et qu'un prix élevé s'impose.

◆ Succès dans l'élevage artificiel

Le saumon atlantique est évidemment l'espèce idéale pour un élevage commercial si celui-ci est réalisable. Beaucoup d'efforts ont été effectués dans ce sens.

Aujourd'hui, enfin, une compagnie norvégienne centrée à Bergen, semble avoir apporté une réponse à ces problèmes. Son succès est dû, en partie, à l'adoption du principe de l'aquaculture japonaise qui consiste à s'engager dans la réalisation pratique plutôt que de s'enliser dans des recherches interminables et fort coûteuses.

CONSEIL PRATIQUE

La pisciculture norvégienne de saumons atlantiques se compose d'une unité à géniteurs, d'un centre d'élevage de smolts et d'une ferme marine destinée à assurer l'engraissement des poissons jusqu'à la taille marchande. Une seconde ferme est actuellement en construction.

L'écloserie et le centre d'élevage de smolts utilisent les meilleures techniques qui s'inspirent du savoir-faire acquis actuellement de par le monde.

Les bassins destinés à l'élevage des smolts présentent des installations inhabituelles : ils sont partiellement couverts pour être à l'abri de la lumière. Il en est de même dans les bassins d'alevinages étudiés suivant le principe du « raceway ».

L'alimentation en eau est double de façon à permettre l'apport d'une quantité variable d'eau de mer. La nourriture est à l'origine constituée de granulés industriels secs qui sont distribués automatiquement.

Plus tard, on utilise une nourriture humide contenant une espèce de petites crevettes spécialement capturées dans le fjord adjacent pour nourrir les smolts.

La plupart des parrs deviennent smolts en un an. La capacité de production des installations actuelles est évaluée à 250.000 smolts par an.

◆ Des îles reliées par des digues

Les smolts sont transférés à la ferme marine, à plusieurs miles de là, sur un autre fjord, dans un vivier flottant spécialement conçu pour cet usage. Ils ont déjà été adaptés à l'eau de mer dans leurs bassins d'élevage.

La ferme marine est une portion de fjord comprise entre deux îlots radieux.

Cette zone est séparée de la mer par des structures fixes constituées par des grilles montées sur une passerelle bétonnée. Cette surface est divisée en compartiments par des filets suspendus par des câbles en chaînettes.

Le courant de marée circulant dans la zone est complétement par des pompes à simple propulsion.

Les saumons sont séparés en trois groupes : les post-smolts, les poissons d'un an, et les poissons à la taille commerciale. Ils sont nourris avec des aliments frais, principalement du poisson marin haché.

La nourriture est propulsée vers les poissons, dans les bassins, par un système ingénieux de tuyaux flexibles à grande section.

Des poissons domestiques

La partie réservée aux géniteurs est spectaculaire en partie à cause de la grande taille des poissons mais principalement parce qu'ils constituent de façon évidente une nouvelle sorte d'animaux domestiques.

Les saumons conservés pour la reproduction sont du type norvégien très prononcé qui est le plus demandé pour le fumage.

Les poissons commercialisés sont d'excellente qualité. Ils ont une chair rouge et une épaisse couche de graisse. La production sera de l'ordre de 250 à 300 tonnes en 1971. Elle devrait s'élever à 400 ou 500 tonnes en 1973, après la mise en service d'une nouvelle ferme, et à 1.000 tonnes en 1975.

Le tonnage des pêcheries norvégiennes est actuellement de 1.500 tonnes en tenant compte de tous les procédés de pêche.

Les répercussions à long terme de ce développement sont évidentes et passionnantes. Si le succès s'avère réel, d'autres réalisations de ce type vont apparaître rapidement dans d'autres pays.

Ce n'est peut-être plus qu'une question de temps précédant le moment où les pêches de saumons sauvages en haute mer ne seront plus rentables.

Rien n'est impossible...
Quand les hommes sont de bonne volonté !

Traditionnellement, l'Assemblée Générale de la société de pêche de la SEE s'est tenue le premier dimanche de décembre au bourg des CRESNAYS (50) charmante petite localité du canton de BRECEY très connue des pêcheurs de truites et de saumons, tout au bord de cette magnifique rivière qu'est encore la SEE.

Malgré un froid assez vif « agrémenté » d'un épais brouillard il y avait beaucoup de monde et la salle de l'école, mise à notre disposition, était comble. Comme chaque année, nous avons assisté à cette réunion et si nous faisons tous les ans ces deux cents kilomètres c'est tout spécialement pour rendre hommage au travail du président et de son équipe et leur prouver ainsi que nous savons l'apprécier. Nous avons été honorés par la présence de M. AGUITON, Conseiller Général du canton de BRECEY.

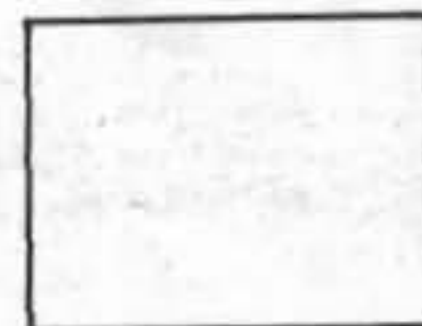
Après la lecture du compte rendu très détaillé de la réunion de décembre 1970, que nous fit le secrétaire, nous ne pouvions qu'approuver les comptes du trésorier dont la gestion est parfaite.

Il fut ensuite question des alevinages, des pêches électriques sur certains secteurs, du choix des endroits les meilleurs pour le dépôt de boîtes Vibert, ceci en accord avec les gardes.

Le secrétaire fit part à l'assistance des trois lettres que j'avais adressées au président et dans lesquelles je mettais l'accent sur la nécessité impérieuse de procéder de toute urgence au nettoyage de la rivière, rejoignant ainsi les vues de M. BACHELIER, ingénieur en chef de la région piscicole de Rennes. Mon appel ne fut pas sans écho car Monsieur le Conseiller Général « enfourcha » mon cheval et d'un pas alerte mais mesuré il confirma notre thèse et prouva facilement à l'auditoire que l'état d'urgence avait sonné ! Evidemment, on ne fait rien sans argent aussi quand le trésorier proposa une augmentation de trois francs par carte pour financer une partie des travaux, il eut l'agréable surprise d'une unanimité absolue.

Il a donc été décidé de faire un essai sur un parcours déterminé et spontanément, mes amis et moi-même avons

Du bon travail de nos amis de l'Avranchin



offert nos services afin de montrer l'exemple malgré la distance nous séparant, pour aider la société à assainir ses parcours. Nous avons souvent fait remarquer qu'il était inutile de dépenser des centaines de milliers d'anciens francs à déverser des alevins ou des truites sur des frayères couvertes de vase. Les arbres tombés à la rivière seront enlevés, les rives déboisées afin que le soleil puisse à nouveau rendre la vie à la flore. J'ai d'ailleurs souligné à cet effet, qu'en juillet dernier, je m'étais trouvé un jour aux approches du pont de Mesnil-Gilbert, devant un spectacle d'autant plus hallucinant qu'il est peu fréquent et je me revoyais quelque quarante années en arrière ! Ce parcours avait été nettoyé quelques temps avant l'ouverture, les herbes avaient repris possession du lit de la rivière en longues chevelures et bien que les truites n'aient pas pris ma mouche, elles sortaient de partout ; Quel festival pour les yeux !

Cette anecdote pour prouver, si besoin était, combien le soleil est utile sur nos rivières.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Conseiller Général AGUITON pour la conviction et la compétence avec lesquelles il a exposé le problème du nettoyage des rivières et l'incidence que le manque d'entretien peut avoir sur le plan agricole. Je crois que le crédit qu'il possède dans sa circonscription nous aidera à conserver notre rivière et à transmettre à nos enfants ce magnifique patrimoine national, objet de notre sollicitude.

André HENNEBELLE.

L'A.G. de la Ducéenne

par D. JOBARD

Le dimanche matin, 19 décembre 1971, à la mairie de DUCEY, s'est déroulée l'assemblée générale de la société de Pêche « La Ducéenne ».

Le président, M. CHAVAILLARD, après avoir remercié M. PREAUX, maire de DUCEY, toujours fidèle à ce rendez-vous annuel, ouvre la séance devant une salle comble. M. CROS, le compétent et dévoué secrétaire nous présente un excellent rapport sur les multiples réalisations de la société en 1971 et M. FARDIN, trésorier, nous rend compte de la saine et parfaite gestion de l'association. Tous sont félicités et applaudis. L'augmentation de trois francs par carte est décidée à la quasi unanimité ce qui va permettre de poursuivre les efforts de réempoissonnement et d'environnement de nos rivières. « La Ducéenne » est dynamique, active, et se porte bien.

La réunion est particulièrement animée. En effet, les sujets abordés sont d'importance et la discussion, largement ouverte, est souvent passionnée. La grande majorité des pêcheurs est d'accord pour constater que saumons et truites deviennent de plus en plus rares dans nos rivières de l'AVRANCHIN et particulièrement dans la SELUNE.

Des différentes interventions, il ressort que la plupart des pêcheurs souhaitent :

1° Une réglementation du privilège des Inscrits Maritimes.

- Synchronisation des dates d'ouverture et de fermeture pour les inscrits comme pour les pêcheurs à la ligne.
- Interdiction de la pêche dite à la « raquette » dans la baie du Mont-St-Michel.
- Réglementation très stricte de la pêche aux filets qui devrait être interdite de nuit.
- Interdiction de la vente et du transport du saumon pendant la fermeture (comme cela existe pour le gibier).
- Renforcement de la surveillance (3 gardes actuellement pour 4 départements).
- Réglementation des droits de pêche des plaisanciers, certains payant leurs vacances par la vente de saumons.

2° Une rivière propre.

C'est avec une grande satisfaction que les pêcheurs constatent le travail important qui a été fait sur la SELUNE dans le secteur de Quimcampois. Nous félicitons le président CHAVAILLARD et son équipe qui ont fait retirer les souches encombrant et envasant la rivière. Ceci a été réalisé, comme il convient, en parfait accord avec les riverains, qui devraient être d'autant plus favorables à cette entreprise que la société se substitue à eux pour exécuter un travail qui, légalement leur incombe. Ces efforts seront poursuivis régulièrement chaque année... Bravo « La Ducéenne » ; Avec la société de Pêche de BRECEY, nous avons là deux exemples de ce qui doit être fait par toutes les associations de pêche soucieuses des intérêts des pêcheurs. Si la vase disparaît, si les frayères reprennent vie, c'est la porte ouverte à l'espoir du cycle normal des reproductions naturelles. Certains pêcheurs ne l'ont pas encore compris mais ils seront vite convaincus devant les résultats.

3° Une eau pure.

Tout le monde a bien conscience de l'extrême urgence de ce problème. Monsieur le Maire nous annonce que DUCEY possèdera bientôt sa station d'épuration des eaux usées, qu'il souhaite depuis de nombreuses années. Merci à vous Monsieur le Maire ainsi qu'à votre Conseil Municipal, votre persévérance est enfin récompensée... et les pêcheurs vous en sont reconnaissants.

Le problème de la laiterie très importante dans cette ville, est soulevé. Il est complexe. On ne peut nier que la pollution existe encore malgré le système d'épandage mis en place l'an dernier, les prés sur lesquels sont déversés les eaux résiduelles sont bordés par la rivière et recouverts en période de crue. Cependant, c'était un premier effort fait par la Direction de cette laiterie et nous ne pouvons le sous-estimer, souhaitons seulement que celle-ci veuille bien à nouveau se pencher sur ce problème et enfin trouver une solution radicale et efficace. Notre belle SELUNE redeviendrait alors le paradis des saumons et des truites.

(Suite page 16)

L'Internationale du saumon

Vers une coopération Irlande-Bretagne pour la sauvegarde du saumon

De tous les pays dont les rivières sont fréquentées par les saumons, la France est la moins avancée dans le domaine des techniques salmonicoles. En Bretagne, en particulier, il n'y a jamais eu d'études sérieuses d'effectuées et il est évident que l'A.P.P.S.B. souhaite s'entourer de toutes les garanties avant de démarrer un programme. C'est donc avec plaisir que les responsables de l'Association ont répondu à M. COCHIN, du Ministère de l'Environnement, qui leur proposait d'accueillir deux experts Irlandais M. MICHAEL J. CLEARY, membre du « Ireland Fisheries Commission » et M. C. WACE ROBERTS, chairman du « Joint Council of Conservators in Ireland », membre du « Research Trust of Ireland ».

Les rivières d'Irlande présentent un certain nombre d'analogies avec les rivières bretonnes et ce premier contact constituait une étape importante dans la collaboration qui s'avère nécessaire si nous voulons éviter des erreurs, des pertes de temps et... d'argent.

Les deux spécialistes furent accueillis le jeudi 20, à l'aérodrome de Lann-Bihoué, par le président J.-C. PIERRE accompagné de M. CHALAIS qui s'était chargé de l'organisation pratique du séjour et de M. CHAPUIS, membre du bureau, dont la parfaite connaissance de l'anglais facilita bien des choses.

Le vendredi les deux spécialistes irlandais purent prendre connaissance des problèmes qui se posent en Bretagne et apporter aux membres de l'A.P.P.S.B. des renseignements très précieux sur les méthodes mises en œuvre dans leur pays.

MM. THIBAUT de l'E.N.S.A., BOULINEAU et HARACHE du C.O.B., en particulier s'entretenirent longuement avec Messieurs CLEARY et ROBERTS des résultats obtenus par le Dr PIGGINS et son équipe à la station de recherches de NEWPORT sur la rivière Burashoole.

Il serait d'ailleurs souhaitable que nos amis puissent s'y rendre afin de visiter les installations et tirer des enseignements qui enrichiront encore leur expérience en la matière. Ce vœu n'est en rien superflu car nous sommes, il faut bien le dire, dans un pays où l'on a trop souvent tendance à vouloir « inventer la poudre » et à ignorer ce que font nos voisins...

A l'issue de cette réunion de travail les délégués irlandais se sont montrés très intéressés par notre programme et ont vivement souhaité qu'une étroite collaboration s'établisse entre les réalisations Irlandaises et Bretonnes. L'ensemble des projets leur a paru très proche de leurs vues en la matière et ils ont particulièrement apprécié le souci de diversification dans les techniques utilisées. Ils ont cependant mis l'accent sur l'aspect indispensable du centre salmonicole, cette appréciation confirme d'ailleurs les premières prises de contact avec le docteur PIGGINS en septembre dernier.

Ils effectuèrent ensuite une visite sur le Scorff et sur le Blavet en compagnie des deux vice-présidents de l'A.P.P.S.B., RAGOT et VAN HOVE, de M. COMPAIN, conseiller technique et des personnes précitées auxquelles vint se joindre, Monsieur RUZE, ingénieur des Ponts-et-Chaussées chargé du Blavet.

Nos invités se sont déclarés enchantés de ce premier contact avec la Bretagne et intéressés par les projets à l'étude qu'ils ont examinés avec une particulière attention. L'A.P.P.S.B. se félicite des offres de collaboration qui ont été formulées et attend également beaucoup d'un voyage que doivent effectuer dans notre région des responsables de la pêche du Sud de l'Angleterre.



M. HARACHE présentant aux spécialistes Irlandais du saumon le projet du Centre Salmonicole régional

VŒUX POUR 1972

Au cours de l'année 1972, nous formulons des souhaits pour que nos deux amis et collaborateurs du C.N.E.X.O. Harache et Boulineau, poursuivent leur action, et continuent par de nombreuses missions à l'étranger à comparer les diverses techniques mises en œuvre dans tous les pays qui ont jugé rentable de développer les opérations de repeuplement.

Nul doute que ces missions, venant après un stage de un an Outre-Atlantique auront une valeur considérable sur le plan de leur formation, à un moment où l'A.P.P.S.B. arrive au point tant attendu de la mise en application et des réalisations.

Suède, Norvège, Islande, Ecosse, Irlande, Angleterre, nombreux sont les exemples de réalisations déjà bien avancées ayant déjà eu des résultats prometteurs, rien ne remplace l'expérience acquise au contact des spécialistes étrangers.

Plus que jamais il semble évident, que bon nombre des problèmes techniques posés par les élevages de repeuplement ont trouvé des solutions valables (sans préjuger des améliorations ultérieures possibles) alors n'enfonçons pas des portes ouvertes, démarrons sur les bases technologiques définies par ces experts étrangers sous peine de perdre des années à chercher une voie déjà défrichée.

J.-C. PIERRE.

LE BLAVET pourra t'il bientôt être comparé à l'Aulne ?



Photo J. CHAPUY, Hennebont.

Cette rivière est devenue, à la suite des alevinages effectués depuis 1954, par immersion d'œufs en boîte Vibert dans ses affluents, l'une des plus fréquentées par les saumons ainsi que par les truites de mer. L'interdiction de la pêche au filet dans l'estuaire a été déterminante.

Malgré la modestie des prises, à la ligne bien entendu, soit environ une soixantaine de saumons pour l'année 1971, il a été constaté dans la même année, à partir du mois de juillet jusqu'à fin septembre, une remontée considérable de poissons de tailles différentes.

Cette constatation a été confirmée en octobre et novembre 1971, du fait de la sécheresse, et du débit assez bas de la rivière, à tel point que ces poissons ayant des difficultés à passer les barrages, du fait du manque d'eau, beaucoup d'entre eux sont restés dans les biefs et nombreux ont été les pêcheurs à en faire la remarque aux membres du bureau de notre A.P.P. Car le problème reste posé en ce qui concerne la fraie, étant donné que dans l'obligation de trouver certaines frayères dans le Blavet, nous pouvons nous demander dans quelles conditions les œufs ont survécu : à la crue de janvier 1972, à l'envasement et aux destructeurs de toutes sortes.

Il faut cependant souligner qu'un grand nombre ont réussi l'exploit de passer les barrages et remonter ainsi dans les affluents, dans lesquels il a été dénombré énormément de frayères, et notamment dans les ruisseaux de Kersalo - Le Sebrevet, ainsi que dans les petits ruisseaux.

Par contre la passe à saumon de Minazen ne fonctionnant pas et pour cause (détériorée par les braconniers), les remontées dans l'Evel, le Brandifout et le Sare ont été beaucoup moins nombreuses.

En ce qui concerne l'Evel, nous devons signaler qu'actuellement le saumon évite cette rivière, du fait de la pollution constatée chaque année aussi bien dans l'Evel que dans le Tarun. Ces ruisseaux sont envasés et particulièrement l'Evel, et sont devenus des dépotoirs, par les déversements de détritus de toutes sortes, et il n'est pas rare d'y trouver également des boyaux de poulets, et autres déchets de provenance animale.

Nous constatons donc, qu'en plus des difficultés rencontrées dans les barrages, il existe d'autres inconvénients que les pêcheurs eux-mêmes doivent avoir le courage de signaler, en précisant si possible les lieux de rejet et le nom des responsables, afin que les Associations, la Fédération, l'A.P.P.S.B. unissent leurs efforts pour qu'enfin nous possédions des rivières dans lesquelles les saumons, ainsi que les truites, n'hésiteront plus à se rendre pour frayer et vivre convenablement lorsque l'eau sera redevenue propre et bien oxygénée.

En ce qui concerne l'échelle de Kerrouse, nous signalons qu'en 1971 il a été apporté des améliorations et nous pouvons espérer que cela donnera le résultat attendu depuis plusieurs années.

Pour certains barrages, nous devons également préciser que l'A.P.P. de Lorient, a prévu, avec l'aide du Conseil Supérieur de la Pêche, de faire effectuer des modifications au cours de l'année 1972 (pendant la période de chômage du canal) pour améliorer les passes sur les ouvrages suivants : Polvern - Les Gorêts - Lochrist - Manérueu - et évidemment remise en état de celle de Minazen.

Par contre au barrage du Rudet, où est installée l'usine d'engrais société Roudaut, le cahier des charges n'est pas respecté et la passe à saumon jamais ouverte, malgré les promesses faites verbalement à M. l'ingénieur bachelier lors de sa visite d'octobre 1971.

D'autre part, il existe en aval de cette usine, à environ 800 mètres une carrière : propriétaire, société des Carrières de Bonne-Nouvelle, Le Calzat en Inzinzac. Laquelle vidange ses camions dans le Blavet, fuel, huile, graisses, etc... et de plus déverse des tonnes de pierres dans le canal, pour permettre à ses véhicules de passer du côté rivière, au lieu de leur frayer un passage sur le terrain même de la carrière, et la loi du 28 mai 1965 n'est pas respectée, car ils doivent laisser un passage de 3,25 m pour les pêcheurs. En outre tout ce qui traîne est rejeté à l'eau : bois, ferrailles, détritus de toutes sortes. L'A.P.P. vient d'adresser une lettre aux Ponts-et-Chaussées d'Hennebont pour leur signaler ce fait, et est intervenu auprès de la direction pour interdire tous ces déversements.

J. COGUIC,
Président de l'A.P.P. de Lorient.

NDLR. — Signalons, à la suite des précisions apportées ci-dessus par M. COGUIC, qu'un important braconnage sévit en période de fraie sur les petits affluents du BLAVET. Des saumons ont été capturés à la fourche, d'autres tués au fusil ! L'aménagement des passes, constitue, sans nul doute la tâche essentielle pour continuer d'améliorer le Blavet sur le plan salmonicole. Le barrage du « moulin Neuf », à l'aval de Kérouse devrait être muni d'une passe dotée d'un bassin étagé. Des heures et des heures des poissons s'épuisent pour tenter de le franchir et dès que l'eau baisse le barrage est un obstacle insurmontable.

*Un temps pour chaque chose.
Chaque chose en son temps !*

Commencer par le commencement !

A PROPOS DU TOURISME HALIEUTIQUE

Dès sa création, l'A.P.P.S.B., parmi d'autres tâches, a entrepris de démontrer la richesse économique que pouvait représenter la pêche sportive du saumon sur le plan touristique.

Le tourisme halieutique connaît un succès considérable dans beaucoup de pays, de l'Irlande à l'Espagne en passant par la Scandinavie ou l'Islande, jusqu'à la Russie qui s'équipe dans ce domaine !

Par sa situation géographique en Europe occidentale, l'importance et le nombre de ses rivières à saumon, la Bretagne, pourrait à bref délai être favorisée et parfaitement compétitive, à condition que l'on applique dès maintenant un plan de remise en valeur de nos cours d'eau. Notre pays compte deux millions de pêcheurs sportifs qui peuvent être directement intéressés et, chaque année, 200 000 français, partent en vacances à l'étranger avec la pêche pour raison majeure. Ajoutons que chez nos proches voisins il existe une clientèle nombreuse. En fait, les retombées économiques pourraient être très importantes et il est certain que la pêche sportive du saumon pourrait devenir le principal support d'un tourisme d'avant-saison.

Tous les responsables de notre association sont persuadés que nos salmonidés ne seront protégés et multipliés que dans la mesure où l'opération en vaudra la peine. C'est un point de vue qui peut paraître discutable. Mais à un moment où la rentabilité est considérée comme la cause première des pollutions et de l'abandon de nos rivières, nous affirmons que le développement industriel et économique n'est pas incompatible avec la protection de la nature. Mieux, nous prétendons qu'il est possible de rentabiliser une opération qui consiste à sauver une espèce menacée de disparition et à aménager autant la qualité, que le cadre de notre vie, sans pour cela sombrer dans le mercantilisme des loisirs.

Contrairement à ce que prétendent certains, le tourisme n'est pas la « tarte à la crème des pays sous-développés », mais une activité économique des plus rentables. Il est intéressant de constater que la Chambre de Commerce des Etats-Unis considère que c'est la méthode la plus rapide, la plus sûre et la moins difficile pour attirer des affaires dans une région.

LES SEPT PRODUITS

Nous avons participé aux travaux pour l'élaboration de la récente Charte du Tourisme. A partir d'analyses précises les ambitions en sont réalistes, puisqu'il s'agit de favoriser une augmentation et une amélioration basées principalement sur l'étalement de la saison et la promotion du tourisme intérieur. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par la prospection d'une nouvelle clientèle et la recherche de motivations originales de tourisme. C'est ainsi que la pêche sportive du saumon a été inscrite dans la liste des sept produits touristiques à développer dans notre région.

C'est une chance, aussi bien pour nos rivières que pour notre tourisme !...

Mais n'allons pas trop vite, un produit touristique s'imaginer et se conçoit d'abord, se fabrique ensuite et se vend enfin. Le touriste moderne est devenu actif, il faut lui vendre, le cadre, les sites mais aussi les activités de détente. En ce qui concerne la pêche du saumon en Bretagne, c'est prématuré et il convient de multiplier l'espèce avant de solliciter l'amateur.

Prenons par exemple une de nos meilleures rivières, l'Aulne où les captures sont régulières : chaque année, environ 600 saumons. Les spécialistes qui pratiquent chaque jour ce cours d'eau considèrent qu'une capture en moyenne pour six ou sept sorties est une performance remarquable. C'est trop peu pour satisfaire un amateur venu souvent de très loin, d'autant plus que les méthodes de pêche dites au « surf » utilisées par certains habitués et visant à monopoliser les meilleures places ont de quoi écœurer le plus acharné des pêcheurs. Dans de telles conditions, ce connaisseur attiré par une publicité alléchante, repartira déçu sinon scandalisé.

NE PAS DÉCEVOIR

Actuellement en Bretagne il est pris quelque 4 000 saumons à la ligne par saison de pêche. C'est encore assez pour intéresser les « mordus » et entretenir également les passions, mais insuffisant pour motiver un tourisme halieutique de classe internationale comparés aux 50 000 saumons que prennent chaque année les sportifs en Irlande. J'ai vu là-bas, en juillet 1970, un heureux pêcheur prendre à la mouche 9 saumons le même jour, et cet exploit, s'il n'est pas coutumier n'est pas rare pour autant.

Sans rechercher et sans pouvoir peut-être rendre possible de tels records, il est nécessaire cependant de reconstituer nos stocks de saumons en repeuplant nos rivières, en les aménageant et en assurant une protection efficace contre toutes les nuisances, grâce à une législation nouvelle.

DEUX OU TROIS CYCLES

Le plan de remise en valeur de nos rivières qui a été mis au point par l'A.P.P.S.B. en collaboration avec des scientifiques et de nombreux pêcheurs, appliqué rapidement, pourrait apporter au bout de deux ou trois cycles de reproduction les améliorations suffisantes pour installer un véritable tourisme de pêche.

L'échéance de cette entreprise peut paraître lointaine ; il n'est pourtant pas possible de l'envisager autrement. Ajoutons qu'un investissement initial important est indispensable. L'industrie des loisirs va devenir une des plus prodigieuses affaires des prochaines décades, c'est maintenant qu'il faut s'y intéresser !...

...« VENEZ EN BRETAGNE, LES RIVIERES Y SONT PURES... ET LES SAUMONS NOMBREUX ! »

Imagine-t-on l'impact d'un tel slogan sur les populations des grands centres urbains de demain ?...

Gil VAN HOVE,
Vice-Président de l'A.P.P.S.B.

Rivières de l'Avranchin

(suite de la page 14)

Le temps réduit ne permet pas d'aborder un sujet qui sera peut-être ces temps prochains la cause d'une catastrophe pollution et l'anéantissement de tous les efforts entrepris par la société de pêche et les pêcheurs, LA VIDANGE DU BARRAGE E.D.F. ! Frayères, truites, saumons et tacons, toute cette richesse risque d'être anéantie. Est-ce vraiment indispensable ? N'est-il pas possible d'avoir recours à d'autres procédés (dragage, déversement de craie, etc...) Ne pourrait-on au moins limiter les dégâts en prenant des précautions ? La Ducéenne ne pourrait-elle être indemnisée pour pouvoir nettoyer la rivière et réempoissonner massivement après un tel raz-de-marée ? Il est invraisemblable qu'une telle éventualité puisse être envisagée. De nos jours, on n'a plus le droit de détruire délibérément ou tout au moins de modifier radicalement un milieu biologique avec les conséquences qui en découlent.

La question est posée et nous serions heureux que la Direction de l'E.D.F. veuille bien nous donner une réponse qui puisse nous rassurer.

D. JOBARD.

Remerciements

Le président et les membres du bureau de l'A.P.P.S.B. remercient toutes les Associations de pêche qui leur ont apporté leur appui moral ou matériel (membres bienfaiteurs et membres d'honneur) en particulier les sociétés de : Plouay, Le Faouët, Locunolé, Nantes, Concarneau, Rosporden, Saint-Renan, Lanvollon, Châteaulin, Châteauneuf, Carhaix, Lochrist, Lorient, Quimper, Landerneau, Pont-l'Abbé.

Conférence-débat

Notre ami, M. René Richard (« quelquefois écouté, toujours craint » pour reprendre le commentaire d'un journaliste) a participé le 18 février, veille de l'ouverture, à une conférence-débat, au palais des Congrès de Lorient, sur le thème de la protection de la nature. La récente sortie de son ouvrage « La Côte d'Azur assassinée » et les procès en cours pour stopper la construction du « mur de béton » qui s'édifie sur la côte méditerranéenne ont permis d'établir un parallèle avec les menaces qui pèsent sur la côte bretonne.

Cette conférence était placée sous la présidence d'honneur de M. Buralat, préfet du Morbihan et de M. Allainmat, maire de Lorient. M. Julienne, délégué régional à l'Environnement y assistait.

Cette conférence avait été organisée par l'U.M.I.V.E.M. que préside Mme Borde, en collaboration avec les associations locales de protection de la nature.

Elle fut suivie par plus de 500 personnes !

Pêche en estuaire

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le Service des Pêches du ministère de la marine marchande serait sur le point de prendre une décision concernant l'alignement des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche du saumon en domaine maritime et en rivière.

Nous donnons cette information sous toute réserve, avec l'espoir qu'elle nous sera confirmée incessamment. Une telle mesure réclamée par les Fédérations et les Associations protectrices du saumon aurait des répercussions décisives sur la conservation de l'espèce.

Une collaboratrice de l'A.P.P.S.B. à l'honneur

La presse régionale a rendu compte du mémoire que Mlle Martine GUILLOIS, nièce de notre vice-président M. RAGOT, vient de présenter pour obtenir sa maîtrise de géographie devant l'université de Haute-Bretagne.

Les membres du bureau et les correspondants de l'A.P.P.S.B. connaissent Mlle GUILLOIS qui suit avec attention les réunions de l'association et en assure les P.V.

Son mémoire, fruit de nombreux mois de travail de recherche, se présente sous la forme d'un document de 138 pages illustrées de cartes et de photos, et constitue une étude exhaustive des problèmes du saumon en Bretagne.

Résolument tournée vers l'avenir, Mlle GUILLOIS consacre un long chapitre de son ouvrage aux moyens susceptibles de permettre le repeuplement de nos rivières.

Nos compliments très sincères à l'auteur pour sa contribution à la cause que nous défendons.

L'A.P.P.S.B.

Une vaste pétition à l'échelon régional

Nous avons, au cours des derniers mois, multiplié les articles et les prises de position pour attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur la menace que la multiplication des piscicultures commerciales faisait courir à l'équilibre biologique de nos rivières à salmonidés.

Une table ronde nous a été promise, voici un an très exactement. Nous attendons toujours. La patience légendaire des pêcheurs est mise à l'épreuve et durant ce temps les projets se multiplient, les infractions aux règlements d'eau deviennent la règle.

Les A.P.P. et les Fédérations départementales ont, sur cette question un point de vue absolument identique au nôtre aussi avons-nous décidé de lancer une pétition à l'échelon de la région, pour demander à Monsieur le Ministre de l'Environnement de revoir la législation (ou l'absence de législation) actuelle en matière d'implantation de piscicultures.

Nous insistons près de tous nos adhérents pour qu'ils prennent cette action au sérieux et nous aident à recueillir le maximum de signatures, c'est capital.

D'avance merci à tous, n'attendez pas tout de votre Association, votre action aussi sera déterminante.

L'A.P.P.S.B.

PÊCHE SAUMON TRUITE
avec guide

du 19 Février à Mai 1972

Hôtel "Bon Accueil"

277 - CHATEAULIN 29 S

100 % neuf • Bien chauffé

Tarif pêcheur

Documentation sur demande



Pour VALORISER

*les eaux à caractère piscicole
(rivières, bassins de pisciculture
étangs...)*

*faites vous aider par le plancton
qui constitue exclusivement le*

NAUTEX

*Soumettez-nous
votre problème...*



*Coccolithe du NAUTEX
pris au microscope électronique*

DISTRIBUTEUR :

MEA C S.A.

44 ERBRAY

Téléphone 28 ou 29

Chasse - Pêche
coutellerie
aiguisage et réparation

Maison POTIN

22, Rue des Déportés

29 N LANDERNEAU

TÉLÉPHONE 5.40

PÊCHEURS...

*pour vos vacances
vos week-end*

L'HOTEL - RESTAURANT "RELAIS DE CORNOUAILLE"

12, Rue Paul Sérusier

29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

TÉLÉPHONE 1.36

*A deux pas de l'Aulne
et de ses affluents*

SAUMONS · POISSONS BLANCS · BROCHETS

PLUSIEURS SALLES POUR NOCES, BANQUETS, RÉUNIONS

Spécialités

PARKING

HOTEL RESTAURANT VITRÉ

Rue des Martyrs

29 N CARHAIX

TÉL. 22

Emplacement
réservé pour
VOTRE
publicité

L'A.P.P.S.B. vous remercie

PÊCHEURS de truites et de saumons

Adressez-vous à des SPÉCIALISTES

L. DREUMONT

19, Rue des Fontaines - LORIENT

TELEPHONE 64.38.91

DOUILLET

17, Rue Nationale - PONTIVY

**Les meilleurs engins
aux meilleurs prix**

LUXOR - MITCHELL, etc...

Moulinet à lancer (garanti)

Réclame : 12,50 Francs

LE PLUS GRAND CHOIX : GROS ET DÉTAIL

PERMIS DE PÊCHE

VACANCES DE PÊCHE SPORTIVE

BAM Spécial MER

**40 moulinets
pour toutes pêches**

C'est un produit **PEERLESS**



Nom Prénom

Profession

Adresse

Abonnement simple
à la revue
10 F

Adhésion de soutien
à l'A.P.P.S.B.
20 F

Membre
d'honneur
50 F

Membre
bienfaiteur
100 F et au-delà

Par Chèque Postal à l'ordre de l'A.P.P.S.B. - C.C.P. 3519-12 N Nantes ou Bancaire à l'ordre de l'A.P.P.S.B.

Robert D'ALEX

Le Spécialiste au Service de l'Amateur

• l'ami des Pêcheurs •

MEMBRE
DE T.O.S.



SPECIALISTE
PROFESSIONNEL
AGREÉ

55, rue de Châteaudun - Paris 9^e - 874.14.18

tout ce qui concerne la fabrication de vos mouches

- un choix énorme de cous de coqs de chez Veniard, naturels et teints
- cous de faisan, Jungle cock (très rare)
- plumages - herls - quills autruche, condor, héron, paon, canard, bécasse, sarcelle, grouse, perdrix, pintade, faisan, geai, martin-pêcheur, dinde
- bucktails : queues d'élan ; queues de veau, tous coloris ; queues d'écureuil, clair et foncé ; queues de renard
- poils de blaireau, renard, chevreuil, rat musqué, phoque
- lièvres : têtes complètes et oreilles
- pour Dubbing : laines cardées, tous coloris, fourrures cardées, lièvre, lapin, skunks, phoque
- la soie anglaise Gossamer pour le montage
- soie flochée « Marabout » pour le corps
- pur fil à gant pour le montage
- tinsel plat : argent, doré, rouge, vert foncé, vert clair, noir, orange, rosé, bleu
- tinsel rond : argent, doré
- chenille : tous coloris
- collets de vieux coqs pour « Mitraillettes »
- plumes anglaises pour le thon
- pinces, étaux, limes et pierres pour hameçons
- très grands choix d'hameçons
- vernis spéciaux, rapide et lent.
- AMADOU et la fameuse poudre « Dry-ur-Fly ».

Envoi du catalogue complet « Spécial Fabrication Mouche » contre 2 F en timbre-poste.

AU RAYON LIBRAIRIE :

- Traité pratique de montage des mouches artificielles, de H. Pethe : 159 F (+ port 6 F).
- Aménagement piscicole des eaux intérieures, de J. Arrignon : 150 F (+ port 6 F).
- Confidences d'un Pêcheur à la Mouche, de R. Rocher : 135 F (+ port 6 F).

Expédition dans toute la France

Société DUBOIS & Fils

Concessionnaires : FROID SATAM HUSSMANN
Commercial - Industriel - Climatisation

45, Rue Maréchal Leclerc

VANNES - Téléph. 66.18.11
66.47.35

«La pêche comporte aussi des dangers»

“L'assurance”

Cabinet

J. Cochard

Siège "Le Kreisker"

29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone 2.51 et 0.40

Bureau à CARHAIX

Téléphone 1.89

PÊCHEURS de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

Un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, Rue René Madec - QUIMPER

Téléphone 95.03.72

MATÉRIEL - VÊTEMENTS - RÉPARATIONS
et les meilleurs conseils

**20 millions
de moulinets mitchell
20 millions
de pêcheurs satisfaits**



Mesmer Promarket

Pour les moucheurs, une
gamme complète de moulinets
et de cannes.

● 5 modèles de moulinets dont
un automatique, avec ou sans frein
réglable (en photo : modèle 758

frein réglable monté sur TEFLON...une exclusivité MITCHELL).

● 13 modèles de cannes "MOUCHE" en fibre CONOLON
- existant dans les trois séries ALPHA - SPECIAL - EXPERT.

MITCHELL

le vrai plaisir de la pêche

Documentation sur demande à :
MITCHELL S.A. - service ST
16 rue Fabre-d'Eglantine - PARIS 12^e.

MOUCHES RAGOT S. A.

*Une affaire bretonne
de renommée mondiale*



Vous trouverez chez votre fournisseur habituel :

— Mouches et leurres pour saumon, truite,
ombre, etc...

— Soies CORTLAND 17 yards, silicones, bas
de ligne flottant et coulant.

— Tout le matériel et les accessoires pour
la FABRICATION des mouches par l'amateur.

— Grande variété de leurres pour la PÊCHE
en MER : pour maquereau, lieu, thon, morue, etc...
dont la célèbre MITRAILLETTE (marque déposée)
le TRAIN DE MOUCHES, etc...

— Lignes de mer toutes montées.

— Importateur exclusif de RAPALA, Finlande.

Vente en gros uniquement

B. P. 18

22 LOUDÉAC

mepps



**aglia
comet
aglia-long**

**ON SALE AT ALL PRINCIPLE
FISHING TACKLE SHOPS**

S. A. R. L.

FRIMA-OUEST

Concessionnaire BONNET
12, rue de Finlande, LORIENT

Frigorifiques et Machines de cuisine

Conditionnement d'air

SERVICE APRÈS-VENTE

DEVIS SUR DEMANDE